

Zeitschrift: Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of
Swiss Actuaries

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

Band: - (1981)

Heft: 2

Artikel: École d'été internationale 1982

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecole d'été internationale 1982

Le président de notre Association a fait connaître, lors de l'assemblée générale tenue à Berne le 19 septembre 1981, le projet d'organiser en automne 1982 une «Ecole d'été internationale» sur un sujet actuariel. La rencontre prévue se propose un double objectif: tout d'abord elle permettra à notre Association de maintenir les échanges scientifiques établis avec les organisations sœurs de l'étranger lors du 21^e Congrès international d'actuaire, d'autre part elle offrira aux intéressés la possibilité de prendre ou de reprendre contact avec certains développements récents de la science actuarielle. L'intention des animateurs du projet étant de renouveler l'expérience en cas de succès, notre Association espère pouvoir par ce moyen satisfaire à la demande de plus en plus pressante de soutenir la formation continue et le perfectionnement professionnel des actuaires.

Le thème de la rencontre sera «Le risque en assurance et sa mesure». Ces dernières années un certain nombre de principes d'équivalence ont vu le jour. Le principe de l'équivalence en espérance mathématique est classique; il n'est actuellement plus à même de pouvoir satisfaire seul aux exigences de la pratique, que ce soit dans le domaine de l'assurance sur la vie ou dans celui des risques plus généraux. Quels sont alors les principes disponibles actuellement pour transférer l'observation statistique en une mesure réaliste des risques futurs? Cette question formera le centre des études qui seront entreprises dans le cadre de cette première «Ecole d'été».

L'«Ecole d'été 1982» de notre Association est destinée à des actuaires désireux de réaliser un renouvellement des méthodes dans leur sphère d'activité. Le nombre des participants est limité à 30 personnes, de façon à pouvoir créer, pendant les deux semaines que durera le cours, des conditions favorables pour un travail personnel et efficace de chacun. L'«Ecole d'été» se tiendra à Lausanne durant la période du 30 août au 10 septembre 1982. On y parlera français, allemand et anglais. Des renseignements supplémentaires, de même que des bulletins d'inscription peuvent être demandés à

M. René Held, Compagnie Suisse de Réassurances,
case postale, 8022 Zurich, Suisse.

Le délai d'inscription est fixé au 30 avril 1982.

L'Association des Actuaires suisses espère trouver, par cette nouvelle initiative, un écho favorable auprès de ses membres et de ses amis de l'étranger.

La rédaction